



Séparation avec enfants et distance entre parents

Par **vincent**, le 14/11/2009 à 23:57

Bonjour,

Voici mon tracas actuel.

Les conditions d'entente entre ma femme et moi sont devenues invivables et j'envisage de me séparer d'elle.

Nous avons des enfants (6 ans et 4 ans). Il est certain que si je la quitte, elle décidera d'emmener les enfants avec elle chez ses parents qui sont à 600 kms de notre domicile actuel.

En a-t-elle le droit ? ou bien la loi prévoit-elle d'interdire des parents séparés de s'éloigner trop loin l'un de l'autre en vue de préserver les besoins des enfants d'avoir un père et une mère qu'ils doivent voir régulièrement.

Merci d'avance pour votre réponse.

Vincent